



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE
SESSION 2019

<p>Épreuve E2</p> <p>U21 – COMMUNICATION, MÉDIATION</p>

Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du dossier.
Ce dossier technique comprend **15** pages numérotées de **1/15** à **15/15**.

DOSSIER TECHNIQUE

SOMMAIRE

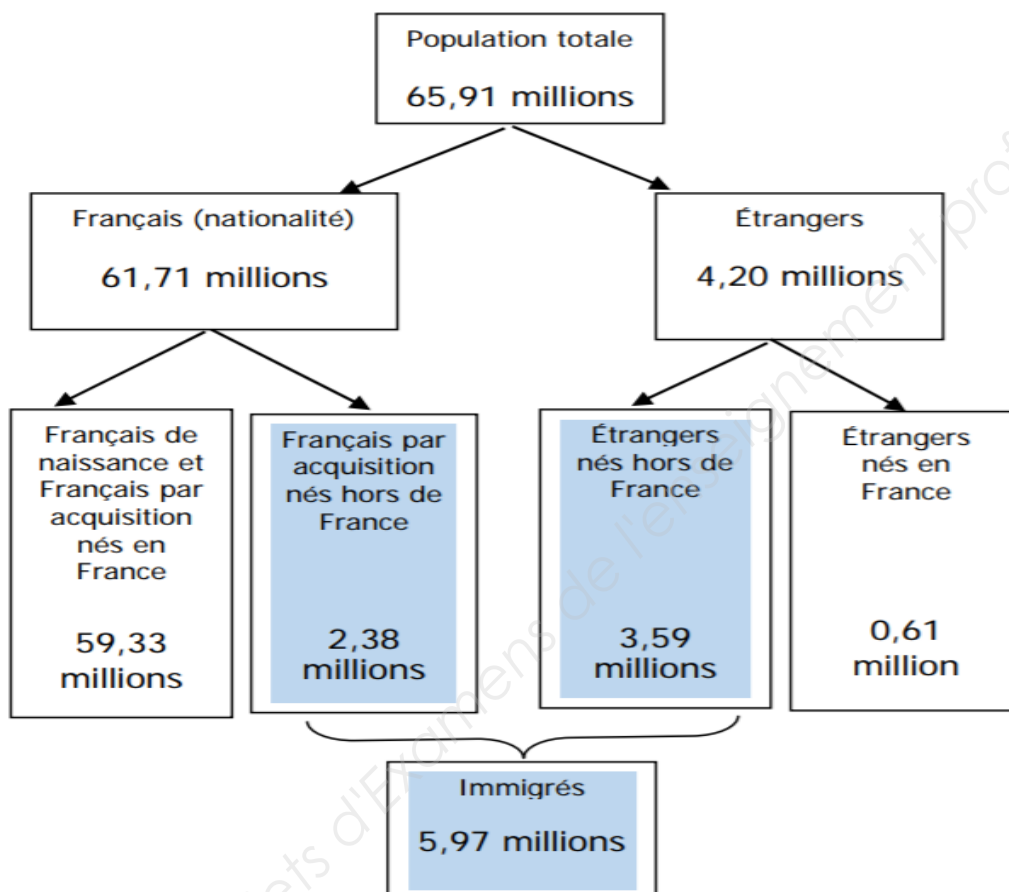
Document 1 : L'immigration en France	pages 2 à 5
Document 2 : L'immigration en Auvergne-Rhône-Alpes	page 6
Document 3 : La présentation de l'association Forum réfugiés-Cosi	pages 7 à 13
Document 4 : La loi n°2015-925 du 29 juillet 2015	page 14
Document 5 : L'immigration en France, mythes et réalités	page 15

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 1 sur 15

Document 1

L'immigration en France

1. La situation en France en 2014



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 2 sur 15

Document 1 (suite)

2. Les effectifs des immigrés par pays de naissance et des étrangers par nationalité

Origine ou nationalité	Immigrés Effectifs		Etrangers Effectifs	
		%		%
Portugal, Italie, Espagne	1 149 000	19,3	856 000	20,4
Autres pays de l'UE 27	722 000	12,1	600 000	14,3
Total UE 27	1 871 000	31,4	1 456 000	34,7
Algérie, Maroc, Tunisie	1 763 000	29,5	1 100 000	26,2
Autres pays d'Afrique	849 000	14,2	595 000	14,2
Total Afrique	2 612 000	43,7	1 696 000	40,4
Turquie	250 000	4,2	216 000	5,1
Autres pays	1 234 000	20,7	832 000	19,8
Total autres pays	1 484 000	24,9	1 048 000	24,9
Total	5 967 000	100,0	4 200 000	100,0

Source : Insee 2014 Note : effectifs arrondis au millier - Champs : France hors Mayotte

3. La répartition par statut d'activité et nationalité des personnes âgées de 15 ans ou plus (en %)

	En études	En emploi	Au chômage	Inactifs divers (au foyer, ...)	Retraités	Total
Français de naissance	8,3	50,2	7,3	6,5	27,7	100,0
Français par acquisition	5,4	49,7	11,3	11,2	22,4	100,0
Total ressortissants français	8,1	50,1	7,6	6,8	27,4	100,0
Portugais	3,0	57,5	7,3	7,7	24,5	100,0
Italiens	4,4	38,3	7,1	9,6	40,6	100,0
Espagnols	4,3	42,5	8,0	9,0	36,2	100,0
Autres nationalités de l'UE à 27	6,4	50,4	9,1	12,0	22,1	100,0
Total ressortissants de l'UE 27(hors Français)	4,7	50,7	8,1	9,8	26,7	100,0
Algériens	3,4	29,8	17,8	23,2	25,8	100,0
Marocains	5,9	32,7	17,7	26,2	17,5	100,0
Tunisiens	4,6	39,2	21,1	21,2	13,9	100,0
Autres nationalités d'Afrique	10,1	47,2	21,8	16,5	4,4	100,0
Total ressortissants d'Afrique	6,3	37,2	19,4	21,7	15,4	100,0
Turcs	4,0	35,5	17,0	32,4	11,1	100,0
Autres nationalités	12,5	41,4	16,4	22,0	7,7	100,0
Total ressortissants d'autres pays	10,8	40,2	16,5	24,1	8,4	100,0
Total population de 15 ans ou plus	8,0	49,7	8,0	7,5	26,8	100,0

Source : Insee 2014

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 3 sur 15

Document 1 (suite)

4. La part des immigrés dans la population en 2014

Classement 2014	Classement 2013	Implantation des immigrés		Principales origines des immigrés en 2014		
		Régions	Part (en %)	1	2	3
1	1	Île-de-France	18,7	Algérie	Portugal	Maroc
2	2	Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,4	Algérie	Maroc	Tunisie
3	3	Corse	10,2	Maroc	Portugal	Italie
4	4	Auvergne-Rhône-Alpes	9,1	Algérie	Portugal	Maroc
5	5	Grand Est	8,6	Algérie	Maroc	Turquie
6	6	Occitanie	8,5	Maroc	Espagne	Algérie
7	7	Bourgogne-Franche-Comté	6,5	Maroc	Portugal	Algérie
8	8	Centre-Val de Loire	6,5	Portugal	Maroc	Algérie
9	9	Nouvelle-Aquitaine	5,8	Portugal	Maroc	Royaume-Uni
10	10	Hauts-de-France	5,1	Algérie	Maroc	Portugal
11	11	Normandie	4,0	Algérie	Maroc	Portugal
12	12	Pays-de-la-Loire	3,5	Maroc	Algérie	Portugal
13	13	Bretagne	3,2	Royaume-Uni	Maroc	Portugal
		France métropolitaine	9,1	Algérie	Maroc	Portugal

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale.

5. La carte des régions de France métropolitaine

La nouvelle carte des régions

- Limites des nouvelles régions
- Limites des anciennes régions
- Nouvelle capitale régionale
- Ancienne capitale régionale
- (Xxx) Président de la région

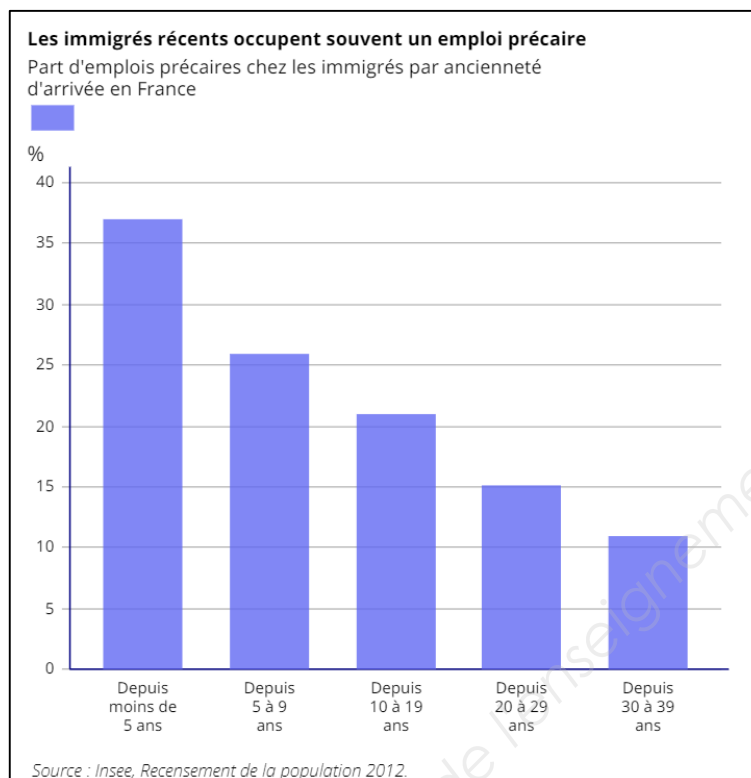


Source : https://s2.lemde.fr/image/2016/07/01/534x0/4961841_6_029b_la-nouvelle-carte-des-regions_92dfd19428c5106f249964fbff043812.png

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 4 sur 15

Document 1 (suite)

6. La part d'emplois précaires chez les immigrés par ancienneté d'arrivée en France



Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 5 sur 15

Document 2

Immigration en Auvergne-Rhône-Alpes

1. La population immigrée et non immigrée selon le type d'espace

	Population immigrée		Population non immigrée		Part de la population immigrée (%)
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Espace des grandes aires urbaines	623 800	91,6	5 918 000	84,4	9,5
Grands pôles urbains	508 000	74,6	3 849 800	54,9	11,7
Couronne des grands pôles urbains	99 000	14,5	1 718 200	24,5	5,4
Communes multipolarisées	16 800	2,5	350 000	5,0	4,6
Espaces des autres aires	33 800	4,9	453 000	6,5	6,9
Moyens pôles	11 400	1,6	132 000	1,9	8,0
Couronne des moyens pôles	1 300	0,2	42 000	0,6	3,0
Petits pôles	20 600	3,0	264 000	3,8	7,2
Couronne des petits pôles	500	0,1	15 000	0,2	3,2
Espaces hors aires	23 600	3,5	642 700	9,1	3,5
Autres communes multipolarisées	10 800	1,6	274 000	3,9	3,8
Communes isolées hors influence des pôles	12 800	1,9	368 700	5,2	3,3
Auvergne-Rhône-Alpes	681 200	100,0	7 013 700	100,0	8,9

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

2. La population immigrée par département et principal pays d'origine

	Portugal	Italie	Espagne	Suisse	Autres pays d'Europe	Algérie	Maroc	Tunisie	Autres pays d'Afrique	Turquie	Autres pays d'Asie, Amérique, Australie ou Océanie	Total	
												Effectifs	En %
Ain	7800	5500	3300	7900	12100	4000	7500	1700	3500	6200	7900	67400	9,9
Allier	3800	800	700	300	3200	1200	1500	400	1100	800	1200	15000	2,2
Ardèche	1600	1100	1000	400	3300	1800	2000	500	900	600	1600	14800	2,2
Cantal	500	100	200	< 100	1000	100	200	100	200	100	400	2900	0,4
Drôme	2800	2100	2000	400	5000	6100	5300	2300	1800	2400	4000	34200	5,0
Isère	13200	17500	6000	600	13800	21300	7700	6400	8000	8500	12100	115100	16,9
Loire	6400	5400	2200	100	6300	15500	7400	2500	3500	5600	3600	58500	8,6
Haute-Loire	1500	400	300	< 100	1500	300	1000	100	500	500	700	6800	1,0
Puy-de-Dôme	12900	1500	2900	200	5700	4300	4000	900	3000	2700	4200	42300	6,2
Rhône	16800	13200	8500	800	22400	48900	14400	18500	22600	9600	28800	204500	30,0
Savoie	4300	5600	800	300	5400	4000	3000	700	1800	2400	2800	31100	4,6
Haute-Savoie	7800	8200	3400	16700	15800	7000	5800	2900	5700	6500	8800	88600	13,0
Auvergne-Rhône-Alpes	79400	61400	31300	27700	95500	114500	59800	37000	52600	45900	76100	681200	100,0
En %	11,7	9,0	4,6	4,1	14,0	16,8	8,8	5,4	7,7	6,7	11,2	100,0	///

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

■ Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 21 - Septembre 2016

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION		Durée : 4 heures
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21		Coefficient : 3
		Page 6 sur 15

Document 3

La présentation de l'association Forum réfugiés-Cosi



Publié le 29/01/2018

Association pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit

Forum réfugiés-Cosi est une association sans but lucratif œuvrant pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit, issue de la fusion en mai 2012, des associations Forum réfugiés et Cosi—promouvoir et défendre les droits.

NOTRE MANDAT

Forum réfugiés-Cosi a pour but :

- d'accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés de toutes origines et de défendre le droit d'asile, en particulier dans le cadre de la Convention de Genève des Nations Unies de 1951, de promouvoir les conditions d'insertion des réfugiés, notamment en France et en Europe, d'accompagner les étrangers dans l'exercice effectif de leurs droits, et de lutter par tous moyens contre les discriminations dont ils pourraient être l'objet ;
- de promouvoir et défendre partout dans le monde les droits, l'état de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le développement local, spécialement par le partenariat avec les organisations des sociétés civiles, ainsi que d'entreprendre toutes actions humanitaires en lien avec le présent objet ;
- Dans ces domaines, d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aux plans local, départemental, régional, national, européen et international (notamment le HCR et les autres agences de l'ONU), tant pour la négociation des meilleures conditions possibles d'accueil et d'insertion des réfugiés que pour la promotion et la défense des droits de l'Homme et de l'état de droit ;
- De mettre en œuvre toutes les activités, notamment de documentation, d'information, de communication, de plaidoyer, de formation, d'expertise et de recherche, et de favoriser les liens et la connaissance mutuelle entre les peuples et leurs cultures.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 7 sur 15

Document 3 (suite)

LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

Des alliés dans nos missions

Forum réfugiés-Cosi collabore avec de nombreuses associations, plates-formes et institutions au niveau local, national, européen et international.

Nos partenaires :

Institutions publiques

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), la Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration (DCII) de la préfecture du Rhône, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'Association départementale d'éducation pour la santé du Rhône (ADESR), Pôle emploi, les Points information médiation multi-services (PIMMS), les comités départementaux d'hygiène sociale (CDHS), le Service inter administratif du logement (SIAL) et les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Collectivités territoriales

Conseils départementaux du Rhône, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche et de la Corrèze, Conseil régional Rhône-Alpes, La Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, Ville de Vaulx-en-Velin, Ville de Bron, Ville de Saint-Eloy-les-Mines, Ville de Montmarault, Ville de Nice, Ville de Marseille, Ville de l'Arbresle, Ville d'Albigny-sur-Saône, Ville de Privas, Ville de Giat, Ville de Clermont-Ferrand, Ville de Saint-Genis-Les-Ollières, Ville de Peyrlevade, Ville de Nîmes, Ville de Sète, Ville de Perpignan.

Associations

Au quotidien Forum réfugiés-Cosi travaille avec de nombreux partenaires associatifs dont certains réseaux :

Réseau européen pour les réfugiés et les exilés,

Réseau européen sur l'apatridie,

Réseau Europe Afrique centrale,

Comité de pilotage de la rétention administrative (Assfam, La Cimade, France terre d'asile, Ordre de Malte - France)

FNARS,

Réseau Samdara,

Réseau Réséda.

Bailleurs

Adoma, Aralis, CHG des Mont d'Or, ABC HLM, 3F Immobilière Rhône-Alpes, Grand Lyon Habitat, Est Métropole Habitat, Dom'aulim, Ophis Puy-de-Dôme, Alliade Habitat, OPAC du Rhône, Montluçon Habitat, Vivarais Habitat, SCI Saint Jérôme.

Barreaux

Barreau de Lyon, Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Paris, Nîmes, Sète, Perpignan.

Par ailleurs, chaque structure, service ou centre est amené à entretenir au quotidien des liens avec des structures locales.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 8 sur 15

Document 3 (suite)

Missions auprès des demandeurs d'asiles

Les personnes accueillies par Forum réfugiés-Cosi ont fui leur pays en raison des persécutions qu'elles y ont subies et sollicitent en France la protection de l'Etat au titre de la convention de Genève du 28 juillet 1951.

C'est parfois dans un état de fragilité physique et psychologique qu'elles ont affronté le parcours d'exil. Arrivées en France, elles entrent dans des procédures complexes, dans un nouveau pays où elles n'ont souvent pas de repères.

Pour ces personnes en quête de protection Forum réfugiés-Cosi propose différents niveaux d'accompagnement :

- 1 Accueil, orientation et accompagnement dans les premières démarches administratives et relatives à la demande d'asile en plate-forme d'accueil des demandeurs d'asiles (PADA) ;
- 2 Accompagnement spécifique pour les mineurs isolés étrangers (MIE) ;
- 3 Hébergement dans des dispositifs d'accueil d'urgence, en centre de transit ou centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA);
- 4 Accompagnement au regard de la santé mentale.

1. Les plates-formes d'accueil (Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montauban, Nice et Toulouse)

La plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) est un lieu ressource unique qui centralise l'information et l'accompagnement juridique, administratif et social nécessaire aux personnes en quête de protection, afin que celles-ci puissent être orientées, conseillées et accèdent à la procédure d'asile et aux droits sociaux. Sa mission consiste à orienter vers les différentes structures compétentes ou à assurer en direct, grâce à des professionnels spécialisés, tous les services utiles aux demandeurs d'asile primo-arrivants.

La plate-forme assure ainsi une prestation de pré-accueil des demandeurs d'asile en amont de leur passage au guichet unique pour leur enregistrement, une évaluation et une orientation.

La plate-forme accueille et accompagne les demandeurs d'asile après leur passage au guichet unique et assure :

- une domiciliation
- l'accompagnement vers les structures d'hébergement
- une orientation pour les demandeurs d'asile non hébergés dans le dispositif national d'accueil vers des solutions alternatives d'hébergement
- la délivrance des aides d'urgence
- la constitution du dossier auprès de l'OFPRA
- l'accompagnement des demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et sociales
- l'information et la gestion des sorties du dispositif.

Tous les services sont assurés gracieusement à l'ensemble des personnes en quête de protection sans aucune distinction fondée sur la nationalité, les opinions politiques, la religion ou l'origine des personnes accueillies.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 9 sur 15

Document 3 (suite)

Forum réfugiés-Cosi gère **six plates-formes d'accueil dont celles de Lyon** depuis 1994 (création du service domiciliation) et Clermont-Ferrand depuis 2014

La plate-forme de Lyon

La PADA est ouverte au public tous les jours sauf le lundi après midi

- Sans rendez-vous (accueil, information, orientation, retrait de courrier) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 ;
- Sur rendez-vous (entretiens asile, santé, social) du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, excepté le mercredi après-midi, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Sans rendez-vous pour les personnes souhaitant s'enregistrer au pré-GUDA* sur l'ensemble de ces horaires, à l'exception du mercredi après-midi.

L'accueil téléphonique se fait le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

326 rue Garibaldi BP 77412 69007 Lyon
Tél. : +33[0]4 72 77 68 02

La plate-forme de Clermont-Ferrand

La PADA est ouverte au public tous les jours sauf le mardi après midi

- sans rendez-vous (accueil, information, orientation, retrait du courrier) du lundi au vendredi de 9h à 12h ;
- sur rendez-vous (entretiens asile, santé, social) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 ;
- sans rendez-vous pour les personnes souhaitant s'enregistrer au pré-GUDA* sur l'ensemble de ces horaires, excepté le vendredi après-midi et le mardi après-midi.

34 rue Niel – BP 60024 – 63018 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Tél. : +[0]4 73 14 36 00
direction63@forumrefugies.org

2. Mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs

Forum réfugiés-Cosi assure une activité d'information, de conseil et d'accompagnement des mineurs isolés étrangers, dans le cadre d'une convention avec la Métropole de Lyon.

La mission de Forum réfugiés-Cosi consiste, par le biais de permanences d'accueil et d'entretiens individuels avec chaque mineur, à l'informer de ses droits, à l'accompagner dans sa demande d'asile.

Dans le cadre de ce projet Forum réfugiés-Cosi a ouvert en 2012, 10 places d'hébergement pour des jeunes majeurs (18-21 ans) en demande d'asile et qui font par ailleurs l'objet d'un contrat "jeune majeur" avec la Métropole de Lyon. Au-delà de la mise à l'abri des jeunes concernés et de leur suivi global, Forum réfugiés-Cosi met en place pour ces personnes accueillies des actions d'autonomisation et d'insertion scolaire et professionnelle.

*GUDA : guichet unique de demande d'asile

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 10 sur 15

Document 3 (suite)

3. Hébergement

❖ Hébergement d'urgence

Sur le territoire national et en particulier dans les départements de fortes arrivées, le nombre de places en centres d'hébergement spécialisé pour demandeurs d'asile (CADA et centre de transit) est insuffisant pour assurer la mise à l'abri de tous les demandeurs d'asile qui en ont besoin. Pour répondre à la demande d'hébergement non satisfaite par ces dispositifs spécialisés, Forum réfugiés-Cosi gère plusieurs dispositifs.

Les personnes hébergées dans ces différents dispositifs bénéficient d'un accompagnement juridique soit auprès de la plate-forme d'accueil soit directement auprès des équipes de professionnels présentes sur place.

Dans le cadre du marché hôtelier mis en place par la préfecture du Rhône l'équipe a pour mission l'accueil, la mise à l'abri en urgence et l'hébergement temporaire des familles primo-arrivantes dans le département. Dès que possible (places disponibles et statut des familles) elles sont transférées vers des dispositifs plus pérennes. Elles peuvent rester dans ce dispositif si aucune solution n'a été trouvée.

Forum réfugiés-Cosi gère également cinq CHUDA (centre d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) :

- un à Lyon 8^e de 110 places (destiné principalement aux demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin)
- un à Albigny-sur-Saône (69) de 180 places
- un à la Tourette à Eveux (69) de 37 places (destiné principalement aux demandeurs d'asile isolés ou aux couples sans enfants)
- un à Saint-Genis-les-Ollières (69) de 85 places
- un à Giat (63) de 33 places

De manière occasionnelle et pour répondre aux urgences d'hébergement des demandeurs d'asile, Forum réfugiés-Cosi est amené à gérer des centres d'hébergement d'urgence temporaires comme celui de Décines (69) à l'été 2013 ou encore Saint-Clément-lès-Places (69), Oullins (69) à l'hiver 2013-2014 ou Pessat-Villeneuve (63) à l'hiver 2015 pour des personnes de Calais.

❖ Centre de transit

Le centre de transit de Forum réfugiés-Cosi est l'un des deux centres de transit en France (l'autre étant piloté par France terre d'asile à Créteil).

Le centre de transit de Forum réfugiés-Cosi est chargé d'organiser et d'optimiser l'offre d'hébergement (25 247 places réparties dans 261 centres mi-mai 2015) rapportée à la demande, en redistribuant les flux sur le territoire régional et national. Il permet aux demandeurs d'asile d'accéder plus rapidement à l'offre d'hébergement.

Il accueille également les personnes :

- en attente de leur réadmission dans le pays responsable de leur demande d'asile en application du règlement Dublin III,
- placées en procédure prioritaire,
- en cours de procédure de retour volontaire,
- arrivées en France dans le cadre de la réinstallation.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 11 sur 15

Document 3 (suite)

Les personnes hébergées temporairement au centre de transit bénéficient d'un accompagnement juridique et administratif.

Il propose aujourd'hui 220 places réparties sur 3 sites en région lyonnaise (Villeurbanne, Lyon 8^e et Lyon 3^e)

Au-delà de cette mission première, le centre de transit gère aussi des situations exceptionnelles d'urgence (transit dormant), comme cela a été le cas pour l'accueil des Roms (1997/1998), des Kosovars (1999/2000), des Kurdes (2001) ou encore, plus récemment de personnes de Calais (2015).

❖ Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile a pour mission l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure d'asile.

Forum réfugiés-Cosi gère cinq CADA :

- un dans le Rhône disposant de 515 places (réparties sur quatre sites),
- un dans l'Allier de 100 places,
- un dans le Puy-de-Dôme de 115 places,
- un en Ardèche de 55 places,
- et un en Corrèze de 60 places.

Le CADA permet :

- d'offrir un hébergement et une prise en charge des principaux besoins matériels des demandeurs d'asile,
- d'assurer un accompagnement dans les démarches auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et des préfectures (droit au séjour),
- de veiller à l'accès et au maintien des droits en matière de protection sociale,
- de favoriser l'insertion sociale par des ateliers organisés avec des bénévoles, des intervenants extérieurs ou dans le cadre d'activités des structures socioculturelles locales.

4. Centre de santé à destination des publics en souffrance psychique liée à l'exil et des victimes de violence et de torture

Le centre de santé, ouvert en 2007 en partenariat avec Parcours d'exil, est un lieu d'accueil et de soin à destination des publics en souffrance psychique liée à l'exil et des victimes de violence et de torture.

Le centre de santé assure des consultations médicales, des thérapies psychologiques, des séances de kinésithérapie, des ateliers à médiation (art-thérapie), des actions de prévention et de formation.

Le centre de santé propose une prise en charge adaptée mettant en valeur l'importance de l'accueil, l'usage de l'interprétariat, une démarche interculturelle, une pratique de soin liée à la clinique du trauma, considérant le sujet dans une globalité corps-tête.

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 12 sur 15

Document 3 (suite)

L'équipe du centre de santé est composée d'un agent d'accueil, d'une chef de service, d'un médecin généraliste, de cinq psychologues, d'une kinésithérapeute, d'une art-thérapeute et d'un médecin psychiatre bénévole.

Tout au long de l'année, le centre de santé Essor a recours à des interprètes professionnels.

Le centre de santé est ouvert :

Le lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30, le jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse :

158 ter, rue du 4 Août 1789 - 69100 Villeurbanne

Tél. : +33[0]4 78 03 07 59

Fax : +33[0]4 72 65 65 87

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 13 sur 15

Document 4

La Loi n° 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile 29 juillet 2015

Cette réforme adoptée le 15 juillet 2015, qui répond au souci permanent de l'équilibre entre humanité et fermeté, est avant tout synonyme d'espoir et de progrès pour les demandeurs d'asile. Ceux-ci bénéficient de nouveaux droits, d'un traitement plus rapide de leurs demandes d'asile et d'une meilleure politique d'accompagnement, notamment en matière d'hébergement.

La loi portant réforme du droit d'asile présente trois nouveautés essentielles :

- Elle accroît les droits des demandeurs d'asile :
Elle permet au demandeur d'asile de bénéficier d'un conseil devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ;
Elle systématise le recours suspensif devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) pour les demandeurs d'asile, même en procédure accélérée ;
Elle permet aussi un meilleur diagnostic et prise en compte des vulnérabilités à tous les stades du parcours du demandeur (personnes malades, femmes victimes de violences, mineurs...)
- Elle accélère les procédures, sans remettre en cause la qualité de l'instruction et en préservant les droits des demandeurs. L'objectif est de parvenir à la fin de l'année 2016 à un délai moyen de 9 mois pour le traitement d'une demande d'asile alors qu'il s'établissait à ce jour à près de 15 mois. Toute la chaîne de la demande d'asile est revue en ce sens : du premier accueil associatif jusqu'à l'issue de la procédure d'asile. Pour atteindre cet objectif, des moyens substantiels ont été alloués à l'OFPRA dont l'indépendance est consacrée dans la loi en ce qui concerne l'instruction (recrutement de 55 personnes). Quant à la CNDA, elle est placée au cœur du dispositif contentieux.
- Elle crée un hébergement directif des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire, pour éviter les concentrations territoriales. Cela s'accompagne du développement de places d'hébergement en CADA : l'objectif est à terme que chaque demandeur d'asile qui le souhaite puisse trouver, sur le territoire de la République, un hébergement et un suivi social de qualité.

Auteur : Ministère de l'intérieur
Journal officiel du 30 juillet 2015

Source : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/La-reforme-de-l-asile-issu-de-la-loi-du-29-juillet-2015/Loi-n-2015-925-du-29-juillet-2015-relative-a-la-reforme-du-droit-d-asile>

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE	DOSSIER TECHNIQUE	
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 14 sur 15

Document 5

CONFÉRENCE : L'immigration en France, mythes et réalités

Monsieur Marc Noailly, président de Forum réfugiés-Cosi, a le plaisir de vous inviter à une conférence de Monsieur François HÉRAN.



Né en 1953, normalien agrégé de philosophie, titulaire d'une thèse d'anthropologie de l'École des hautes études en sciences sociales et d'un doctorat d'État de l'Université Paris-Descartes, François HÉRAN a longtemps travaillé à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques, puis à l'Institut national des études démographiques (INED), qu'il a dirigé pendant plus de dix ans. Il a présidé la European Association for Population Studies. Après avoir dirigé le département des Sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche, il dirige depuis l'année 2017 l'Institut Convergences Migrations, qui regroupe dans une démarche pluridisciplinaire des organismes d'enseignement supérieur et de recherche. Il est l'auteur de l'ouvrage « Avec l'immigration » paru en 2017 aux éditions La Découverte.

Élu professeur au Collège de France sur la chaire « Migrations et sociétés », il a tenu sa leçon inaugurale le 5 avril dernier. Son enseignement traitera de la diversité des migrations dans le monde, ainsi que des liens entre les migrations et les sociétés que ce soit par le biais des politiques publiques, des traitements administratifs, des mobilisations citoyennes, du monde savant ou populaire, de leur rapport avec les religions, des débats publics ou du décalage entre perception et réalité.

Dans un contexte général souvent marqué par la confusion sémantique, l'approximation statistique et l'instrumentalisation à des fins politiques ou idéologiques, François HÉRAN s'attachera, avec la connaissance du sujet et la rigueur qu'apporte son parcours, à faire la part des mythes et des réalités qui s'attachent à la question de l'immigration en France, au-delà de la seule problématique de la demande de protection internationale.

Lieu : Palais du Travail, 9 place Lazare Goujon, 69100 Villeurbanne
(Métro A - Gratte-ciel)

Baccalauréat professionnel SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE		DOSSIER TECHNIQUE
U21 : COMMUNICATION, MÉDIATION	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1906-SPV CM 21	Session 2019	Page 15 sur 15